



Monsieur Jean-Jacques RAFFAELE
Maire de La Turbie
Hôtel de Ville
1 Avenue de la Victoire
06320 LA TURBIE

Nice, le 15 avril 2022

**Chambre d'agriculture
des Alpes-Maritimes**

M.I.N. Fleurs 17 - Box 85
06296 Nice Cedex 3
Tél. : 04 93 18 45 00
Fax : 04 93 17 64 04

Email : accueil@alpes-maritimes.chambagri.fr

Monsieur le Maire,

Par courrier électronique en date du 16 mars 2022, vous consultez notre Compagnie sur le projet de modification n°6 de votre Plan Local d'Urbanisme.

Le projet de modification du document d'urbanisme concerne les points suivants :

- La suppression du périmètre d'attente d'un projet d'aménagement global ;
- La suppression de l'emplacement réservé pour mixité sociale ;
- La suppression de l'emplacement réservé pour la réalisation de la caserne de pompiers ;
- Les rectifications d'erreurs matérielles concernant les emplacements réservés ;
- Le reclassement de la zone « Amendola » ;
- Le reclassement des zones AU du centre village.

Compte tenu de l'absence d'impact de ces modifications sur les espaces et les activités agricoles, la Chambre d'agriculture n'a pas d'observations à émettre sur ce dossier.

Veuillez croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de nos sentiments distingués.

Le Président,


Michel DESSUS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Établissement public
loi du 31/01/1924
Siret 18060002500035
APE9411 Z